

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - PE.5053/2-2019
Demande de Permis d'Environnement de Classe 2 (PUBLIC)

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

- Adresse du bien : **chaussée de Dieleghem 24 - 26**
- Identité du demandeur : **SCHOLENGROEP 8 : BRUSSEL**

Objet de la demande :

- **Permis d'environnement de classe 2 (Renouvellement)** :

Exploitation d'une école avec :

- **Un parking à l'air libre de 31 emplacements ;**
- **3 chaudières au gaz ;**
- **1 installation de froid ;**

- Nature de l'activité principale : **équipement ;**

Zone :

- **Plan Régional d'Affectation du Sol (P.R.A.S.) : zone de parcs, zone d'équipements d'intérêt collectif ou de service public, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement;**
- **Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 5.01 du quartier de la Vallée du Molenbeek approuvé par l'A.R. du 26.01.1988: zone d'école;**

Motifs principaux de l'enquête :

- **Suivant les prescriptions de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement et ses modifications ultérieures ;**

L'enquête publique se déroule du **20/06/2019 au 04/07/2019**.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté:

- **au 3^e étage de l'immeuble de l'Administration communale, rue Léon Theodor n°108, les lundis, mardis, mercredis et vendredis entre 8h30 et 14h00, les jeudis entre 13h00 et 16h et sur rendez-vous les jeudis entre 16h00 et 19h00 ;**
- **à la Police, place Cardinal Mercier n°1, le mercredi entre 17h00 et 20h00.**

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues au 3^e étage de l'immeuble de l'Administration communale sis rue Léon Theodor n°108 **le lundi de 8h30 à 14h** ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/422.31.51/55.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au Collège des Bourgmestres et Echevins à l'adresse suivante : **chaussée de Wemmel n°100 à 1090 Bruxelles**, au plus tard le **04/07/2019** ;
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au 3^e étage de l'immeuble de l'Administration communale sis rue Léon Theodor n°108 **le lundi, entre 8h30 et 14h00.**

Par le Collège,

A Jette, le **18/06/2019**,

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,


B. GOEDERS




H. DOYEN